Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale

VAL-DE-MARNE















SENACS

senacs.fr

2026

données 2025

PROJET

SENACS

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

L'édition 2026 de l'Observatoire des structures d'animation de la vie sociale met en lumière l'action des 39 centres sociaux et 27 espaces de vie sociale agréés dans le Val-de-Marne en 2025. Réalisé dans le cadre du partenariat entre les Caf et les fédérations de centres sociaux, cet observatoire témoigne du rôle essentiel de ces structures dans le renforcement du lien social, le développement du pouvoir d'agir des habitants et l'animation de la vie locale.

L'année 2025 confirme la persistance des difficultés économiques pour de nombreuses structures. L'augmentation des charges de fonctionnement et les tensions pesant sur les financements continuent de fragiliser leurs modèles économiques. Malgré tout, les équipes professionnelles, bénévoles et administrateurs maintiennent un engagement remarquable auprès des habitants et des familles, en poursuivant leurs actions au plus près des besoins des territoires.

L'action des structures AVS s'inscrit pleinement dans les orientations de la cog 2023-2027 conclue entre la Cnaf et l'État, qui réaffirme l'ambition de soutenir le développement social local et la participation des habitants.

Face aux fragilités repérées, le travail de veille, d'écoute et d'accompagnement des structures en difficulté se poursuivra en 2026 dans le cadre de la cellule de veille portée par le Comité départemental des services aux familles du Val-de-Marne. Cette dynamique partenariale contribue à identifier les situations les plus sensibles et à construire des réponses adaptées.

La Journée départementale des services aux familles, en novembre 2025, a également constitué un temps fort de valorisation des structures. Elle a mis en lumière leurs réalisations, les défis auxquels elles sont confrontées et leur impact social majeur sur les territoires.

Nous saluons l'engagement constant de tous les acteurs qui font vivre ces structures et remercions celles-ci pour leur contribution à cet observatoire, reflet de leur utilité sociale au service des habitants du Val-de-Marne.

Robert Ligier, Directeur de la caf94
Abdel-Krim Achemaoui, Président de la FDCS 94

À SAVOIR :

Enquête annuelle. *Depuis 2013, les centres sociaux et les espaces de vie sociale transmettent chaque année, via leur Caf et leur fédération locale, un certain nombre de données sur leur activité et leur fonctionnement. Cette enquête récurrente est détaillée et méthodique.*

Focus spécifiques. *Chaque année, une ou deux thématiques spécifiques sont choisies, en lien avec l'actualité ou les évolutions de l'AVS. Elles font l'objet d'un volet plus fouillé du questionnaire d'enquête. En 2026, le focus est mis sur les familles et les inégalités éducatives, ainsi que sur les difficultés économiques et de ressources humaines.*

Données 2025. *Ce livret synthétise une partie de l'enquête réalisée en 2026, qui portait sur les données 2025.*

Précisions. *À noter que la carte des structures en page 3 donne un aperçu le plus à jour possible des structures existantes sur le territoire. Dans les pages qui suivent, les chiffres ne portent que sur les structures ayant répondu au questionnaire.*

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Cartographie du réseau dans le Val de Marne

Cette carte présente un état des lieux actualisé à septembre 2026, sachant que les données statistiques de l'enquête Senacs portent sur les structures existantes et répondantes en 2025.



40
centres sociaux
agréés par la Caf

→ **39** ont répondu à l'enquête

26
espaces de vie sociale
agréés par la Caf

→ **26** ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention

100%
à dominante
urbaine

→ **71%** situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ **0%** situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

Mode de gestion

68%
→ en gestion **associative**

32%
→ en gestion **collectivité**

Les centres sociaux : 3 dimensions complémentaires

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des structures de proximité agréées par les Caf. Ils s'appuient sur un projet social construit avec les habitants afin de répondre aux besoins du territoire. À la fois lieux d'accueil, espaces de participation et acteurs du développement local, ils remplissent plusieurs fonctions complémentaires.



Portrait de l'activité des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

54 950
habitants ont participé à une ou plusieurs activités des centres sociaux.

soit **+60%** depuis 3 ans (2022-2025)

→ **89 100** habitants ont fréquenté les événements ou actions des partenaires hébergés.

Bénévoles et salariés

553
salariés

→ soit **332** ETP

508
bénévoles **de pilotage**

1 326
bénévoles **d'activités** (réguliers ou ponctuels)

56 heures
d'**ouverture hebdomadaire** en moyenne par centre social

→ dont **41 heures** d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

13 200
habitants ont participé à une ou plusieurs activités des EVS.

soit **-11%** depuis 3 ans (2022-2025)

→ **22 500** habitants ont fréquenté les événements ou actions des partenaires hébergés.

Bénévoles et salariés

109
salariés

→ soit **56** ETP

237
bénévoles **de pilotage**

715
bénévoles **d'activités** (réguliers ou ponctuels)

38 heures
d'**ouverture hebdomadaire** en moyenne par EVS

→ dont **28 heures** d'ouverture de l'accueil

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement

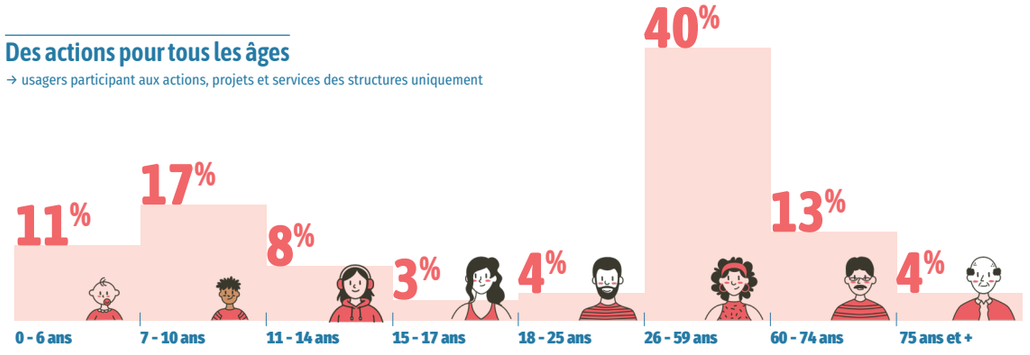

VIOLET = Centres sociaux
OR = Espaces de vie sociale

Des équipes qui font vivre les projets

Les compétences et l'engagement des équipes salariées sont indispensables au fonctionnement quotidien et au dynamisme des structures. Elles bénéficient souvent de l'appui de stagiaires et de services civiques.

553 salariés

→ **332** ETP au total
→ **8,5** ETP en moyenne par structure

109 salariés

→ **56** ETP au total
→ **2,2** ETP en moyenne par structure



160 **salariés formés** par les centres sociaux en 2025

→ **27** salariés sur une **formation qualifiante** (VAE compris)

552 **stagiaires et services civiques**

155 **stagiaires et services civiques**

Répartition des salariés par type de contrat

→ centres sociaux et EVS

56%
→ CDI, fonctionnaires, CDII*
**contrat à durée indéterminée intermittente*

38%
→ CDD, CEE*
**contrat d'engagement éducatif*

6%
→ autres contrats

L'engagement bénévole

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée.

1 623 **bénévoles** impliqués au total

soit **-19%** depuis 3 ans (2022-2025)

41% dans les activités de façon **régulière**
40% dans les activités de façon **ponctuelle**
31% dans le **pilotage** du centre social

→ soit **60,5** ETP de bénévoles au total
→ **60 heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition des bénévoles par genre

→ centres sociaux et EVS



26% d'**hommes**

74% de **femmes**



822 **bénévoles** impliqués au total

soit **-4%** depuis 3 ans (2022-2025)

45% dans les activités de façon **régulière**
42% dans les activités de façon **ponctuelle**
29% dans le **pilotage** de EVS

→ soit **42,6** ETP de bénévoles au total
→ **83 heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition par classe d'âge

→ centres sociaux et EVS

8%
→ - de 25 ans

37%
→ de 26 à 59 ans

55%
→ + de 60 ans

Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements. Les partenaires principaux sont la Caf, les collectivités locales et l'État. Cependant, la participation des usagers reste conséquente.

Les centres sociaux

→ **budget cumulé**

21 574 000 €

→ **553 200 €** de budget moyen par structure

Répartition des centres sociaux par budget

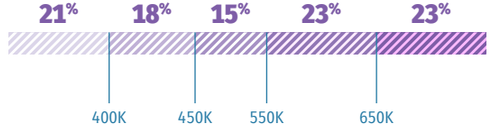

69% **du budget** des centres sociaux est consacré à la masse salariale (en moyenne)

Les espaces de vie sociale

→ **budget cumulé**

3 055 000 €

→ **117 500 €** de budget moyen par structure

Répartition des EVS par budget

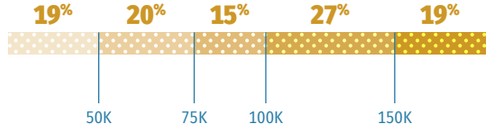

54% **du budget** des EVS est consacré à la masse salariale (en moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres sociaux		↓ Espaces de vie sociale
23,1%	Caf	25,9%
59,9%	Communes	26,5%
0,2%	Intercommunalités	2%
2,4%	Département	1,5%
-	Région	0,2%
6,4%	État	28,3%
4,8%	Usagers	2,8%
1,7%	Autres partenaires	5,2%
1,5%	Autres produits	7,6%

Les effets des difficultés économiques ou d'emploi

Les structures sont confrontées aux effets combinés des augmentations de charges et de l'évolution des financements. Cela implique des ajustements dans l'organisation interne et dans les activités proposées.

La fragilité économique atteint les forces vives de certaines structures, notamment les EVS.

→ **15 structures étaient en déficit en 2025** (+1 par rapport à 2024), pour **un déficit cumulé de 202 000€**.

→ **Le fonds de roulement de certaines associations reste insuffisant :**

- **20%** des centres sociaux associatifs ont un fonds de roulement de 3 mois ou moins.
- **30%** des EVS associatifs ont un fonds de roulement de 2 mois ou moins.

→ **La masse salariale baisse,** alors même que les budgets des structures sont en légère hausse.

- Recul d'**1 ETP au global** pour les espaces de vie sociale
- **Baisse du nombre de salariés** dans les centres sociaux

Les conséquences sur l'organisation interne

49%
des structures ont modifié leur organisation interne pour des raisons de moyens (financiers ou RH) en 2025.

Cela s'est traduit par (en % de structures concernées) **:**

- **56%** → Réaffectation interne de personnels
- **3%** → Licenciement
- **31%** → Non renouvellement de CDD ou de départ
- **25%** → Recrutement sur des contrats courts plutôt que longs
- **25%** → Appels à des prestations externes (pour des activités, des tâches administratives ou de l'appui au pilotage)
- **66%** → Appels à des ressources bénévoles (sur des tâches habituellement effectuées par un salarié)
- **13%** → Mutualisation de fonctions avec d'autres structures

Les conséquences sur les activités

45%
des structures ont modifié leur activité pour des raisons de moyens (financiers ou RH) en 2025.

Cela s'est traduit par (en % de structures concernées) **:**

- **17%** → Fermeture estivale ou pendant les petites vacances
- **34%** → Réduction d'une activité
- **17%** → Arrêt d'une activité ou d'un secteur d'activité
- **14%** → Réduction du périmètre géographique des actions
- **21%** → Répercution sur les tarifs demandés aux adhérents
- **31%** → Mutualisation de moyens
- **31%** → Redéfinition des priorités sur les relations partenariales (ratio temps / financement ...)

Aller au devant des habitants

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale développent des actions d'aller-vers en dehors de leurs locaux. Présence dans l'espace public, interventions chez des partenaires, médiation ou animations de proximité : ces démarches permettent de créer le premier contact, de renforcer les liens de confiance et de rendre les actions de la structure accessibles au plus grand nombre.

98%
des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

3 heures
réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ dont **63%** du temps dans l'espace public

54 390
habitants concernés au total

Les actions d'aller-vers
→ en % de structures concernées

- **95%** → Évènements tels que des fêtes de quartier
- **73%** → Animations de rue ou de proximité (par ex. en sortie d'écoles)
- **52%** → Animations ou permanences chez un partenaire (école, CCAS...)
- **23%** → Animations de débat dans l'espace public
- **13%** → Maraudes et porte-à-portes
- **17%** → Médiateur ou médiatrice

Accès aux droits

Les centres sociaux sont naturellement engagés sur les questions de l'accès aux droits des habitants. Les outils mobilisés sont divers, souvent partenariaux. ***(Données concernant uniquement les centres sociaux)***

44 105 **personnes** accompagnées pour des **questions d'accès aux droits** en 2025

soit **+7%** depuis 3 ans (2022-2025)

95%
des centres sociaux disposent de moyens humains et matériels en matière d'accès aux droits.

- **76%** → Poste informatique en accès libre ou accompagné
- **73%** → Référent de l'accueil (bénévole ou salarié)
- **57%** → Permanence administrative et juridique
- **49%** → Conseiller numérique
- **78%** → Permanence d'écrivain public
- **19%** → Point d'accès aux droits
- **11%** → Maison France services
- **16%** → Point relais Caf

Des modalités d'intervention adaptées aux besoins des familles

La diversité des modes d'intervention est une clé de réussite. Selon les situations, les centres sociaux et les espaces de vie sociale proposent des accompagnements individuels, ou favorisent les échanges informels du quotidien ou encore organisent des actions collectives. C'est grâce à cette adaptabilité que les attentes des habitants et les réalités locales trouvent une réponse efficace.

Parentalité

Fonction parentale et relations parents-enfants

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

78% → collectives
58% → *individuelles informelles*
35% → *individuelles formelles*
32% → *de coordination*

Échanges entre pairs / groupes de parents

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

68% → collectives
25% → *individuelles informelles*
8% → *individuelles formelles*
14% → *de coordination*

Relations familles-institutions (dont les écoles)

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

40% → *collectives*
43% → individuelles informelles
31% → *individuelles formelles*
20% → *de coordination*

Répit parental

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

48% → collectives
26% → *individuelles informelles*
17% → *individuelles formelles*
11% → *de coordination*

Condition de vie

Accès à la culture et aux loisirs

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

85% → collectives
32% → *individuelles informelles*
37% → *individuelles formelles*
23% → *de coordination*

Accès aux vacances

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

46% → collectives
29% → *individuelles informelles*
42% → *individuelles formelles*
17% → *de coordination*

Accès aux droits

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

32% → *collectives*
48% → *individuelles informelles*
75% → individuelles formelles
22% → *de coordination*

Actions en direction des familles monoparentales

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

40% → *collectives*
63% → individuelles informelles
34% → *individuelles formelles*
15% → *de coordination*

Inégalités éducatives

Soutien éducatif des enfants et des jeunes

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

54% → collectives
17% → *individuelles informelles*
28% → *individuelles formelles*
20% → *de coordination*

Prévention du décrochage scolaire

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

34% → collectives
34% → individuelles informelles
29% → *individuelles formelles*
18% → *de coordination*

Développement de l'esprit critique

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

55% → collectives
20% → *individuelles informelles*
11% → *individuelles formelles*
5% → *de coordination*

Égalité de genre et lutte contre les discriminations

% de structures intervenant sur cette thématique via des actions :

74% → collectives
22% → *individuelles informelles*
17% → *individuelles formelles*
12% → *de coordination*

Fiche nationale Senacs

ENQUÊTE 2026 - DONNÉES 2025

→ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
→ Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 425 centres sociaux

76% à dominante **urbaine**
24% à dominante **rurale**

2,94 millions **d'habitants** impliqués dans une ou plusieurs activités des centres sociaux.

3,5 millions **d'habitants** touchés par les évènements et les actions des centres sociaux.

29 000 **bénévoles** dans les instances de pilotage

110 000 **bénévoles** d'activités

60 500 **salariés**

12,2 ETP en moyenne par structure

723 500€ **budget moyen**

1 920 espaces de vie sociale

42% à dominante **urbaine**
58% à dominante **rurale**

1,07 million **d'habitants** impliqués dans une ou plusieurs activités des EVS.

1,3 million **d'habitants** touchés par les évènements et les actions des EVS.

17 750 **bénévoles** dans les instances de pilotage

70 150 **bénévoles** d'activités

9 650 **salariés**

2,6 ETP en moyenne par structure

135 100€ **budget moyen**

Nombre de structures par département

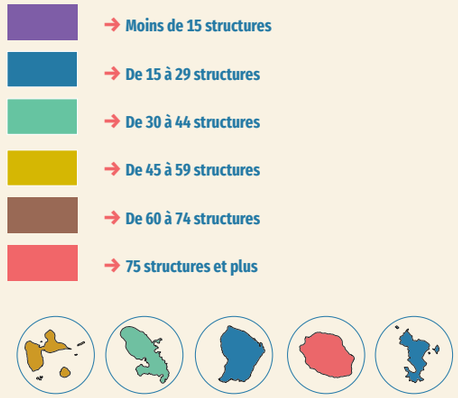

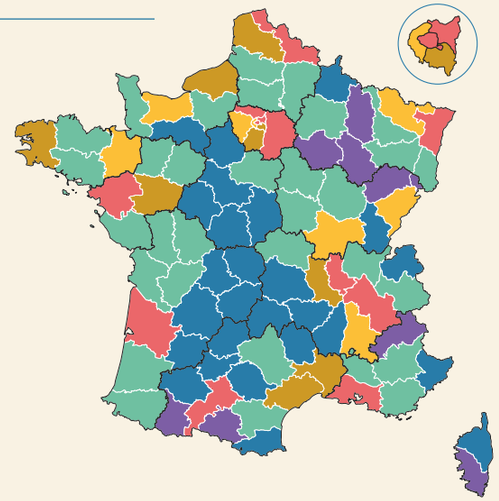

COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Caf du Val-de-Marne

Référente Animation de la vie sociale
→ *Mariam Koita* - mariam.koita@caf94.caf.fr

Référente Animation de la vie sociale
→ *Ludivine Louemba Guillaume* - ludivine.louemba@caf94.caf.fr

Fédération des centres sociaux du Val-de-Marne
Délégué adjoint
→ *Guillaume Samson* - fd94.samson@centres-sociaux.fr

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF
→ *Éric Desroziers*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône
→ *Jean-Baptiste Chiodi et Gaëlle Buisset*

Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Centres Sociaux AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis 2013 des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et outre-mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 450 centres sociaux et 1 920 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier « en contexte » la valeur de structures impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ **www.senacs.fr**

Suivre l'actualité de SENACS sur Linkedin - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2026

SENACS

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr